

Pour tous renseignements sur Cible 95

https://cible95.fr

Bulletin d’adhésion 2023

Pour les communes du Val d'Oise et les communes des départements limitrophes

L’adhésion à Cible 95 permet de participer aux rencontres professionnelles, aux formations, aux comités d’échanges et de réflexion, aux voyages d’étude, et d’accueillir de façon mutualisée des actions culturelles développées par Ie réseau.

Nom de la collectivité .....................................................................................................

Siret (obligatoire) : ………………………………………….Code service (obligatoire)…………………………….

Représentée par

Bibliothèque/ organisme :

Nom du (de la) responsable :

Adresse :

Téléphone :

Email :

**Merci d’entourer le chiffre qui correspond à votre cotisation**

Date : Le / / 2023

Cachet et Signature

 La cotisation est calculée en fonction de la population de chaque collectivité, selon les tranches suivantes :

1/ Bibliothèque associative et association culturelle : 50€ *Intercommunalités avec bibliothèques transférées*

2/ Commune de moins de 5000 hab 50€ 9/ d’une à cinq bibliothèques : 800€

3/ Commune entre 5000 et 10000 hab : 100€ 10/ de six à dix bibliothèques : 1000€ 4/ Commune entre 10000 et 20000 hab : 200€ 11/de dix bibliothèques : 1200€

5/ Commune entre 20000 et 30000 hab 300€

6/ Commune entre 30000 et 50000 hab : 400€

7/ Commune entre 50000 et 75000 hab : 500€

8/ Commune de plus de 75000 hab : 800€

12/ Coordinateur d'Intercommunalité : 50€

Sans bibliothèque transférée

Merci de renvoyer ce bulletin (accompagné du bon d’engagement pour les collectivités)

Uniquement par mail à l’adresse suivante : secretariatcible95@gmail.com

 Adresse Postale pour information :

CIBLE 95 – Centre Culturel Lionel Terray – 12 Rue Pasteur – 95350 Saint-Brice-Sous-Forêt

**SIRET 413 136 912 00024**